



Nancy, le 17 juin 2019

Chère Madame, Cher Monsieur, Chers Parents,

En inscrivant votre enfant dans un établissement scolaire d'enseignement catholique, vous manifestez votre attachement aux valeurs et aux repères que transmet l'Eglise. Je vous en remercie et m'adresse à vous avec confiance.

Savez-vous que l'Eglise ne reçoit aucune subvention de l'Etat ou du Vatican ? C'est seulement la participation généreuse des catholiques au Denier de l'Eglise qui donne aux prêtres du diocèse de Nancy et de Toul – et en particulier celui qui accompagne l'équipe éducative et les jeunes de votre établissement scolaire – les moyens de vivre et d'agir.

Si vous êtes attachés à la mission de l'Eglise dans le monde d'aujourd'hui et au message de paix et d'espérance qu'elle porte depuis plus de 2 000 ans, si vous souhaitez que l'Eglise puisse continuer à accompagner vos enfants et vous-même à chaque étape de la vie... Alors, merci de l'aider en donnant au Denier !

La participation de donateurs plus jeunes comme vous permettrait à notre Eglise d'aborder l'avenir avec sérénité.

Je vous remercie par avance de votre soutien. Sachez que tout don, même modeste, est précieux.

Mgr Jean-Louis Papin
Évêque de Nancy et de Toul

COMMENT PARTICIPER ?



EN LIGNE sur www.catholique-nancy.fr

OU

PAR CHÈQUE à l'ordre de l'**Association diocésaine de Nancy**
Domaine de l'Asnée – 11, RUE DE LAXOU
CS 10091 – 54603 VILLERS-LÈS-NANCY CEDEX

